



POLICE MUNICIPALE

MISE EN LIGNE LE 05-07-2024
REPUBLIQUE FRANCAISE

A R R E T E

**CONCERNANT LE STATIONNEMENT
DU N°10 AU N°18 BOULEVARD FRÉDÉRIC GARNIER
DU 22 AU 24 JUILLET 2024
DANS LE CADRE DU FFF TOUR**

PL/CB
APM 24/1446

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Vu les articles L. 2122-28, L.2213-1 à L. 2213-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ASG N°20.1304a en date du 6 juillet 2020, portant délégation de signature à Monsieur Philippe CUSSAC, Cinquième Adjoint,

Vu les articles 131-13 et R.610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L.411-1, R.110-1, R.411-8, R.411-25, R.417-10 et suivants du Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992,

Vu la demande présentée par Madame Hélène HANQUIEZ, Fédération Française de Football,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens, dans le cadre de FFF TOUR qui se déroulera les mardi 23 et mercredi 24 juillet 2024,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit du n°10 au n°18 boulevard Frédéric Garnier, du lundi 22 juillet 2024 à 07h00 au mercredi 24 juillet 2024 à 22h00, dans le cadre du FFF TOUR (suivant plan joint).

- Ces emplacements seront réservés pour les véhicules de l'organisation.

ARTICLE 2 : La signalisation et le barriérage seront mis en place par les services techniques de la ville.

ARTICLE 3 : Tout véhicule en infraction aux présentes dispositions sera poursuivi conformément aux textes et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police et tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 02 juillet 2024

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Cinquième Adjoint,

Philippe CUSSAC

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 05 juillet 2024



MISE EN LIGNE LE 05-07-2024



ARR 10241446

**Stationnement réservé du Lundi 22
Juillet au Mercredi 24 Juillet 2024**